

LES BUERS, DEMAIN UN QUARTIER AGRÉABLE ET ANIMÉ

DANS LES ANNÉES À VENIR, LE QUARTIER DES BUERS VA ÉVOLUER EN PROFONDEUR AVEC PLUSIEURS PROJETS EN COURS : LE TERRAIN DES SŒURS AINSI QUE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES PRIVÉES. CETTE DYNAMIQUE EST RENFORCÉE PAR L'INSCRIPTION, EN 2014, DES BUERS NORD DANS LE PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN. RÉNOVATION DES IMMEUBLES ET DES ABORDS, AMÉLIORATION DES ESPACES PUBLICS, DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ET DE SERVICES, L'OBJECTIF EST D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU SEIN DU QUARTIER. LE TOUT, DANS LE DIALOGUE AVEC SES HABITANTS.

PROJET

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT VILLE DURABLE, LE PROJET DES BUERS SÉLECTIONNÉ !

Le projet des Buers a été retenu, parmi 20 autres, par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour bénéficier d'innovations environnementales au service de l'amélioration du cadre de vie des habitants. Une ventilation innovante permettant de limiter la pénétration des polluants dans les logements est par exemple à l'étude dans le cadre de la réhabilitation de la résidence Pranard. Elle pourrait être généralisée par la suite.

TERRAIN DES SŒURS

LE PROJET SUR LES RAILS

Ouvert sur la rue du 8-Mai et l'avenue Roger-Salengro, le Terrain des Sœurs, d'une superficie de 3,5 hectares, prévoit 380 logements (dont 24 % de locatif social), des commerces, artisanat ou services en pied d'immeubles, un pôle petite enfance, un grand parc public ainsi qu'un hôtel de 130 chambres. **Les travaux de voirie devraient démarrer fin 2016.**



LE CALENDRIER DES OPÉRATIONS

- Opérations réalisées**
- 2012 > 2014**
 - ▶ Réhabilitation de la résidence de la Boube
 - 2014 > 2016**
 - ▶ Réhabilitation de la résidence Pélisson
 - DÉc 2014**
 - ▶ Sélection du quartier par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU)
 - JUIN 2016 > JUIL 2017**
 - ▶ Concertation préalable réglementaire
 - SEPT 2016 > MI-2017**
 - ▶ Etudes complémentaires sur le projet
 - À partir de fin 2016**
 - ▶ Travaux du Terrain des Sœurs (Ouverture du parc fin 2019)
 - À partir de 2018**
 - ▶ Réhabilitation de la résidence Pranard
 - 2019 > 2020**
 - ▶ Démolition de la résidence Croix-Luizet
 - À partir de 2021**
 - ▶ Construction du pôle économique
- Opérations à venir**

Le dossier et le cahier de concertation sont disponibles à la Maison des services publics des Buers, en mairie (direction de l'Urbanisme) et à la Métropole

CONCERTATION CONTINUE AVEC LES HABITANTS (RÉUNIONS ET ATELIERS)

LES ACTEURS DU PROJET

LA MÉTROPOLE DE LYON Coordonne le projet urbain d'ensemble. Elle est aussi en charge des aménagements dans le quartier : création d'un mail paysager et potentiellement d'une nouvelle voie, requalification de la rue du 8-mai-1945...

LA VILLE DE VILLEURBANNE Copilote la concertation des projets d'équipements publics. Elle participe à l'éclairage et la végétalisation dans le cadre de la création ou de la requalification des espaces publics.

EST MÉTROPOLE HABITAT Est le maître d'ouvrage des démolitions et construction de logements sociaux, des requalifications des bâtiments et de leurs abords. Le bailleur mènera également les relogements, en accompagnant les locataires de l'expression de leurs souhaits à leur entrée dans les lieux.

L'AGENCE NATIONALE DE RÉNOVATION URBAINE (ANRU) Représentée localement par la Direction départementale des territoires, elle accompagne le projet (validation et cofinancement des opérations).

LES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES et les habitants volontaires apportent leur contribution et font des propositions pour enrichir le projet préparé par les partenaires.

> www.projetsurbains.villeurbanne.fr

villeurbanne

GRANDLYON
la métropole

est
MÉTROPOLÉ
HABITAT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

INFORMATION



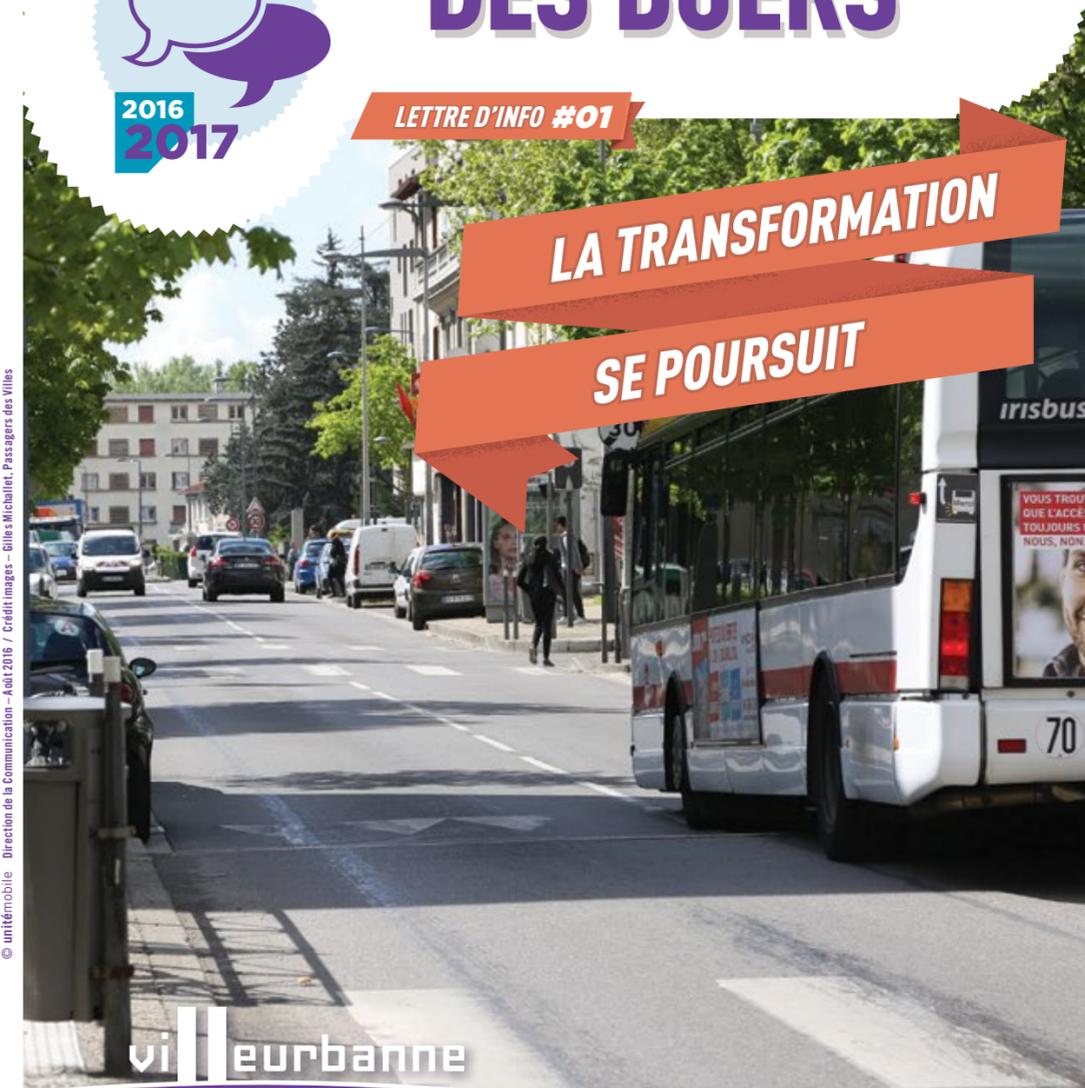
PROJET URBAIN DES BUERS

LETTRE D'INFO #01

LA TRANSFORMATION

SE POURSUIT

© unitemobile - Direction de la Communication - Août 2016 / Crédit images - Gilles Michallet, Passagers des Villes



▶ **UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE**

▶ **RUE DU 8-MAI-1945 :**
UN AXE CENTRAL, APAISÉ ET VIVANT

▶ **HABITAT : LA REQUALIFICATION**
DE LA RÉSIDENCE PRANARD EST ENGAGÉE

Ces projets qui nous
RASSEMBLENT



BUERS NORD : LE PROJET SÉLECTIONNÉ PAR L'AGENCE NATIONALE DE RÉNOVATION URBAINE (ANRU)

LE PROJET URBAIN DES BUERS Rassemble plusieurs opérations entre le rond-point Charles-de-Gaulle et la rue Joseph-Proudhon. Le secteur concerné par le programme national de renouvellement urbain est celui des « Buers Nord », situé entre le rond-point et la place des Buers (cf. plan) une concertation préalable sur le projet a démarré le 2 juin 2016 par la mise à disposition d'information sur le projet auprès du public, à la maison des services publics notamment. Les personnes intéressées pourront exprimer leur avis dans un cahier de concertation. À partir de l'automne 2016, des réunions et des ateliers seront organisés pour échanger avec les habitants.

DANS LE CADRE DU PROJET, TROIS PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ONT ÉTÉ RETENUS :

01

► CRÉER UNE NOUVELLE ENTRÉE DE QUARTIER OUVERTE SUR LA VILLE

Au niveau du rond-point Charles-de-Gaulle, l'objectif est de créer une nouvelle entrée de quartier ouverte sur la ville avec un pôle économique de 5000 m² comprenant des bureaux et des activités artisanales. Cette opération est située face au Terrain des Sœurs sur le site de la résidence Croix-Luizet. Elle nécessite le relogement de ses habitants en vue de la démolition de la résidence.

OUÛ EN EST-ON ?

► Le diagnostic social a démarré en février 2016 pour rencontrer chaque ménage de la résidence Croix-Luizet et faire le point sur sa situation et ses souhaits. Porté par Est Métropole Habitat (EMH), il permettra de planifier le relogement qui devrait durer de mi 2016 à fin 2018.

► La démolition de la résidence Croix-Luizet devrait avoir lieu entre 2019 et 2020 avec un démarrage de la construction du nouveau programme économique en 2021.

► Une étude de faisabilité du programme économique va être conduite par EMH, propriétaire du foncier, entre 2016 et 2017. Elle permettra de préciser le type d'activités, les surfaces destinées aux bureaux, à l'artisanat, etc.

02

► ANIMER ET SÉCURISER LA RUE DU 8-MAI-1945

La rue du 8-mai-1945 est aujourd'hui un axe peu sécurisant qui fait coupure dans le quartier. L'objectif est d'en faire un espace central, animé et agréable : circulation ralentie et liaisons piétonnes sécurisées, lien avec le parc du Terrain des Sœurs prolongé vers les Buers, installation de commerces (une moyenne surface commerciale) et de services comme la future maison pluri-disciplinaire de santé, au 36 de la rue du 8-Mai. La place des Buers, située sur le chemin de l'école Jean-Moulin, sera elle aussi réaménagée dans l'esprit d'un square paysager. Ses abords vont également évoluer prochainement dans le cadre de projets immobiliers privés.

OUÛ EN EST-ON ?

► La maison pluri-disciplinaire de santé devrait ouvrir fin 2017 avec une équipe de professionnels de santé : médecins généralistes, orthophonistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers. L'équipe s'investira également dans des actions de prévention et de dépistage.

► Une étude sur l'organisation des équipements publics va être engagée par la Ville en 2016 afin de déterminer les besoins dans le quartier, leur localisation, etc.

03

► POURSUIVRE LA REQUALIFICATION DES LOGEMENTS ET RÉAMÉNER LES ESPACES EXTÉRIEURS DU QUARTIER

Après les requalifications des résidences La Boube (108 logements, terminée en 2014) et Pélisson (300 logements, terminée ce printemps), le chantier se poursuivra sur la résidence Pranard à partir de 2018. Isolation des façades et des toitures-terrasses, création d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée)... l'objectif est notamment de réduire les consommations des bâtiments et les charges des locataires. Dans la continuité des travaux sur les bâtiments, les espaces extérieurs vont être réorganisés. Un nouveau cheminement dédié aux piétons et aux cyclistes sera réalisé. L'aménagement d'une nouvelle voie de desserte est envisagé pour mieux relier la résidence au quartier et assurer son bon fonctionnement au quotidien (faciliter l'enlèvement des déchets, l'adressage des bâtiments notamment). Plusieurs scénarios sont à l'étude avec pour impératif la sécurité des circulations piétonnes, celle des enfants en particulier. Ils seront discutés lors d'ateliers de concertation qui seront lancés à l'automne. Cette évolution de l'organisation du quartier nécessitera le relogement des habitants des allées 2 et 4 rue de la Boube et de l'allée 51 rue du 8-mai-1945, et la démolition de ces allées.

OUÛ EN EST-ON ?

► La requalification de la résidence Pranard sera engagée par EMH en 2018 par les bâtiments situés à l'arrière de la résidence bâtiments B et C, du 41 au 49 rue du 8-mai-1945. De nouveaux logements sociaux seront construits à côté de l'allée 41. Des études préalables à la requalification ont également été engagées sur le bâtiment D (51-57 rue du 8-mai-1945, dont l'allée 51 sera démolie)

► Une réflexion est en cours pour diversifier l'offre de logements dans le quartier avec, par exemple, des logements en accession abordable à la propriété ou des logements étudiants.

